



LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES

À vos côtés **avant et après** la naissance
ou l'adoption de votre enfant!

Quel est le RÔLE de l'AVIQ dans les allocations familiales ?

L'AVIQ est l'organisme régulateur des 5 caisses en Wallonie.

Son but est que chacun reçoive le **bon montant** en fonction de sa **situation réelle**.

Quelles DIFFÉRENCES entre les 5 caisses ?

Aucune. Les montants des allocations familiales sont réglés par un décret et sont les mêmes dans toutes les caisses wallonnes*.

Quelles sont les DÉMARCHES pour choisir une caisse d'allocations familiales ?

Il suffit de prendre contact avec la caisse de votre choix par **mail**, **téléphone** ou via son **site Internet**.

***ATTENTION !** Les caisses d'allocations familiales sont chargées de vous payer le montant exact d'allocations selon votre situation. Pour toute question relative aux allocations familiales, **adressez-vous directement à votre caisse.**

Le saviez-vous ?

Il existe 5 caisses
d'allocations familiales
en Wallonie:

Camille.

➔ www.camille.be

KidsLife

➔ www.kidslife.be

INFINO

➔ www.infino.be

parentia
Wallonie

➔ www.parentia.be

 **Wallonie**
allocations familiales
FAMIWAL

➔ www.famiwal.be

Le choix de la caisse
est **libre**.